

Voici ce qui a été présenté lors de la séance du conseil d'administration du mercredi 16 septembre 2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du conseil d'administration (C.A.), Monsieur André Poirier, a ouvert la séance publique du 16 septembre 2020 en précisant que le point sur la présentation du rapport annuel 2019-2020 du comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides avait été retiré de l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un appel est fait au public qui peut envoyer ses questions jusqu'à 15 h le jour de la séance via un formulaire disponible sur le site Santé Laurentides.

Le 16 septembre 2020, aucune question du public n'avait été envoyée.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Rosemonde Landry a profité de ce point à l'ordre du jour pour inviter certains intervenants à dresser un bref portrait de différents sujets d'actualité. Le D^r Éric Goyer a donc fait une présentation sur les paliers d'alerte développés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). M. Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint – programme de santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche, a profité de l'occasion pour confirmer que les éclosions à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme et à l'Hôpital de Saint-Eustache étaient maintenant terminées. M. Jean-Philippe Cotton a, quant à lui, dressé le portrait de la situation dans les milieux de vie pour les aînés et les personnes vulnérables. Et finalement, M. Antoine Trahan, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, a partagé la nouvelle selon laquelle 453 préposés aux bénéficiaires ont désormais terminé leur formation et peuvent dès maintenant venir prêter mainforte à nos équipes au sein de nos différents CHSLD.

RAPPORT DES COMITÉS DU C.A. : COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Les membres du conseil d'administration se doivent de maintenir une préoccupation constante à l'égard de l'éthique et de la déontologie, et ce, afin de garantir une gestion intègre et transparente des ressources qui leur sont confiées. Pour les soutenir, un code d'éthique et de déontologie spécifique aux administrateurs a été rédigé et adopté par le conseil d'administration le 3 février 2016. Le comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ) du conseil d'administration assume la responsabilité de veiller à l'application de ce code et de le réviser tous les trois ans. Sur recommandation du CGÉ, un nouveau code d'éthique et de déontologie a donc été présenté à tous les membres du conseil.

Mme Claire Richer Leduc, présidente du comité, a également profité de l'occasion pour présenter le rapport annuel du CGÉ.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET CLINIQUES

Démission d'un membre désigné

Le 3 août dernier, M. Patrick Durocher, membre désigné par le conseil multidisciplinaire (CM), a transmis à la secrétaire et au président du conseil d'administration, une correspondance signifiant son intention de démissionner de son poste d'administrateur du CISSS des Laurentides. Le C.A. a donc entériné cette démission et assurera le lien avec le CM afin de nommer un remplaçant à Monsieur Durocher pour la durée non-écoulée du mandat (mars 2021).

Rapport annuel de gestion (RAG) 2019-2020

Chaque année, l'établissement doit produire un rapport annuel de gestion afin de dresser le bilan de ses activités dans le respect des paramètres du MSSS. Mme Myriam Sabourin, adjointe à la PDG, a brièvement présenté le contenu du rapport pour adoption. Il est à noter qu'une présentation exhaustive du RAG 2019-2020 sera faite lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en novembre 2020. Le rapport sera disponible sur le site Santé Laurentides dès son adoption par l'Assemblée nationale.

Rapport concernant les soins de fin de vie

Depuis le 10 décembre 2015 et l'adoption de la *Loi concernant les soins de fin de vie*, les établissements sont dans l'obligation de présenter chaque année un rapport sur l'application de leur politique sur les soins de fin de vie. Mme Manon Gauthier, coordonnatrice régionale des services de fin de vie, a présenté la situation dans les Laurentides. Les administrateurs ont été particulièrement intéressés par la nature évolutive et le souci d'amélioration continue qui sous-tend le travail des équipes qui œuvrent auprès des usagers en fin de vie.

Comité d'éthique de la recherche (CÉR) du CISSS des Laurentides

Mme Marie-Josée Lafontaine a présenté le rapport annuel 2019-2020 du CÉR pour adoption conformément au règlement interne du comité et au *Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique*.

Devant le faible nombre de nouveaux projets de recherche que le CÉR a à évaluer annuellement, des démarches sont actuellement menées par la Direction de l'enseignement et de la recherche, avec la collaboration de M^e Marie-Josée Bernardi, présidente du CÉR du CISSS des Laurentides, pour établir une entente de délégation avec un autre CÉR reconnu du réseau de la santé et des services sociaux et, par conséquent, dissoudre le présent CÉR.

Malgré cet état de fait, et en vue d'assurer le bon fonctionnement du comité jusqu'à sa dissolution, le conseil d'administration a entériné le renouvellement des mandats de M^e Marie-Josée Bernardi (expertise en droit) et de M. Yves Poirier (expertise en éthique) à titre de membres du CÉR.

Département régional de médecine générale (DRMG)

La dernière version du règlement du DRMG a été adoptée en 2012 (avant la création du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides). Puisqu'une élection au sein du DRMG doit être mise en place en 2020, le comité a jugé opportun de réviser son règlement interne et de le faire adopter par le conseil d'administration de l'établissement.

A la suite de l'adoption du règlement révisé, un avis de scrutin public a été annoncé pour le 16 novembre 2020. Les membres du DRMG seront appelés à élire un médecin pratiquant en cabinet privé, un autre dont la pratique a lieu en centre hospitalier de soins de courte durée et, finalement, un médecin évoluant en CHSLD ou en CLSC afin de siéger au comité de direction du DRMG. Selon ce règlement interne, un président d'élection a été nommé afin de superviser la procédure. C'est Mme Myriam Sabourin, adjointe à la PDG, qui assumera ce rôle en 2020.

Règles de procédure concernant la nomination pour la fonction d'un chef de département clinique du CISSS des Laurentides

L'article 183 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux* (LSSSS) prévoit que tout établissement doit préparer un plan d'organisation administratif, professionnel et scientifique. Ce plan décrit les structures administratives de l'établissement, ses directions, services et départements ainsi que les programmes cliniques. Il doit de plus prévoir la formation de départements et de services cliniques. L'article 188 de la LSSSS, prévoit également que tout département clinique formé dans un centre hospitalier est dirigé par un chef qui doit être un médecin, un dentiste ou un pharmacien, sauf le Département clinique de médecine de laboratoire dont le chef peut être un biochimiste clinique. Puisque les dernières *Règles de procédure concernant la nomination pour le poste de chef de département clinique* ont été entérinées en novembre 2015, le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que la Direction des services professionnels ont décidé d'actualiser la procédure pour la nomination d'un chef de département clinique.

AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES

Nomination de l'auditeur externe pour l'exercice financier 2020-2021

M. Bruno Cayer, directeur général adjoint soutien, administration, performance et logistique, a annoncé que la firme Raymond Chabot Grant Thornton SENCRL a été retenue comme auditeurs indépendants pour 2020-2021, à la suite d'un appel d'offres public.

Régime d'emprunts à long terme

Conformément aux articles légaux encadrant le régime d'emprunts à long terme, la Direction générale adjointe des infrastructures, de la logistique, des équipements et de l'approvisionnement du MSSS a autorisé un régime d'emprunts au CISSS des Laurentides jusqu'au 31 décembre 2021, sous réserve des caractéristiques et des limites énoncées à ce régime.

Budget détaillé 2020-2021

Le 3 juillet 2020, le CISSS des Laurentides a reçu du MSSS son budget initial 2020-2021. Il est à noter que les subventions en provenance du MSSS sont en hausse de 3,5 M\$ en 2020-2021 comparativement à 2019-2020. On observe également que malgré la pandémie actuelle, les coûts prévus reliés à la COVID-19 n'ont pas été inclus dans le budget détaillé envoyé au MSSS et que le montant estimé de ces dépenses a été transmis de façon distincte.

Ajustement du permis d'exploitation du CISSS

Certaines réaffectations de bâtiments du CISSS des Laurentides ont nécessité des ajustements du permis d'exploitation de l'établissement devant être entérinés par le conseil d'administration. Les modifications sont les suivantes :

Ajustement de la capacité et de la dénomination de l'installation établie au 66, rue Danis à Saint-Jérôme qui devient le « Centre multiservices de santé et de services sociaux de La Rivière-du-Nord ».

Fermeture de l'installation située sur la rue Bocage à Saint-Jérôme.

Confirmation de l'ajustement de la dénomination du 144, rue Principale Est à Sainte-Agathe-des-Monts qui devient le « CLSC et centre de réadaptation en déficience physique du Centre-Ville-de-Sainte-Agathe ».

Confirmation de la dénomination pour l'édifice localisé au 118, rue Principale à Sainte-Agathe-des-Monts qui devient le CLSC du Village-des-Monts (centre de prélèvements).

Transaction immobilière : Acquisition d'un terrain à Blainville pour la construction d'une maison des aînés

M. Patrick Bureau, directeur des services techniques, a confirmé le choix d'un terrain à Blainville sur le boulevard Curé-Labelle pour la construction d'une maison des aînés, telle qu'annoncée cette année par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Marguerite Blais. L'autorisation du Conseil du trésor ayant déjà été obtenue par le MSSS, à la suite de la réception de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux et de la résolution du conseil d'administration du CISSS, l'acte de vente pourra être signé par les parties afin de finaliser cette phase du projet à Blainville.

PAROLE AUX USAGERS

M. André Poirier, président du conseil d'administration, a profité de ce point pour faire un bref rapport sur la situation du comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux (CUCI) des Laurentides qui est présentement en processus de médiation. Il a informé les administrateurs que le rapport final du médiateur sera présenté aux membres du CUCI prochainement.

LES FONDATIONS

Lors de chaque séance du conseil d'administration, la Direction générale du CISSS interpelle les fondations reliées à l'établissement afin de connaître et de promouvoir leurs activités auprès des administrateurs. En l'absence d'un membre observateur des fondations, c'est la présidente-directrice générale, Mme Rosemonde Landry, qui a informé le conseil des activités des fondations. Elle a aussi profité de ce moment pour annoncer au C.A. qu'une rencontre se tiendra le 30 septembre 2020 entre les fondations et plusieurs représentants de la Direction générale du CISSS des Laurentides.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES LAURENTIDES, VISITEZ LE SITE SANTÉ LAURENTIDES.